



Compte-rendu du CTL du 27 janvier 2021

Ce CTL a réuni les Organisations syndicales et la Direction en visioconférence. La délégation FO-DGFIP 84 était représentée par Mireille COMPAGNAT, Thierry VALL et Christian PERNOT.

La délégation a lu sa liminaire (en pièce jointe) en début de séance.

Les questions suivantes étaient à l'ordre du jour :

Procès-verbal du CTL du 28/09/2020 :

Lors du CTL du 19 janvier 2021, la délégation FO-DGFIP 84 avait sollicité que deux corrections soient apportées au procès-verbal du CTL du 28 septembre 2020 relatives à notre rejet du Nouveau Réseau de Proximité. Elles ont été prises en compte.

Dans ces conditions, la délégation FO-DGFIP 84 a voté « Pour » l'approbation du PV du CTL du 28/09/2020.

Suppressions de postes dans le département :

FO-DGFIP 84 a rappelé, dans sa liminaire, que les suppressions d'emplois ne feraient pas l'objet d'une quelconque discussion.

Au plan local, 11 emplois sont supprimés au sein de la DDFIP de Vaucluse.

La directrice a plusieurs fois utilisé le terme « indolore » pour justifier les suppressions d'emplois.

La délégation FO-DGFIP 84 lui a fait remarquer qu'elles n'étaient pas indolores pour les agents. Elles présentent même un caractère anxiogène !!!

La fermeture programmée de la trésorerie d'Apt contraint les agents à envisager leur reconversion professionnelle afin de pouvoir continuer à travailler dans la même ville.

La directrice en a même convenu.

Pour FO-DGFIP 84, la gestion des personnels est faite en dépit de bon sens

Comme cela s'est déjà produit dans d'autres services précédemment, un agent affecté au Pôle de Contrôle et d'Expertise récemment va être contraint de demander une mutation du fait de la suppression de son poste, actée par le CTL Emplois.

Cela semble d'autant plus dommageable qu'il s'est investi personnellement et a suivi des formations pour s'intégrer pleinement dans son nouveau poste !

Nous avons réitéré notre opposition aux suppressions d'emplois qui ne permettent plus de lutter efficacement contre la fraude fiscale. Cette dernière a été évaluée entre 30 et 80 milliards d'euros chaque année.

Pour lutter contre cette fraude, notre réseau devrait, au contraire, recruter des agents statutaires.

La délégation FO DGFIP 84 a voté contre les suppressions de postes dans le département.

Masques :

La délégation FO-DGFIP 84 a demandé si des livraisons de masques étaient prévues. La direction a été livrée en début de semaine. Elle a bénéficié d'un stock pour 3 mois supplémentaires

Groupe de travail sur le télétravail :

Concernant la tenue du groupe de travail sur le télétravail, FO-DGFIP 84 aurait souhaité être destinataire du message adressé à l'ensemble des agents, en sa qualité d'organisation syndicale représentée au CHS-CT. Il n'en a rien été.

La Directrice considère que le message adressé à l'ensemble des agents est suffisant.

Nouveau Réseau de Proximité :

La délégation FO-DGFIP 84 a une fois de plus rappelé son opposition au projet du NRP. Nous restons opposés à la fermeture des trésoreries de proximité dans notre département et aux restructurations du réseau concernant les SIP et SIE.

Il a été évoqué le cas spécifique de la trésorerie d'Apt et FO-DGFIP a insisté sur le fait que les services proposés par les SGC, EFS et MSAP ne sauraient remplacer ceux des trésoreries.

La Direction a confirmé que l'antenne provisoire d'Apt (du SGC de Pertuis) existerait jusqu'en 2026, au plus tard.

BULLETIN D'ADHESION

NOM
PRÉNOM
N° MATRICULE (ex N° AGORA)
ADRESSE MÈL
GRADE
QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL %
AFFECTATION

Déclare adhérer au Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait àle (signature)